

Date: 15/11/2011

Section: REGION

Sous Section: NAMUR

Réouverture de la ligne 163 ?

Nouvelle Recherche

Selon Guy Petit (CDH), conseiller, Bastogne a, sur le principe, gagné le combat

CHEMIN DE FER BASTOGNE Le projet de réouverture de la ligne 163 Libramont-Bastogne n'est pas tombé aux oubliettes ! La preuve au récent conseil communal de Bastogne.

L'historien Robert Fergloute est monté au créneau avec, dans ses cartons, des éléments neufs. "Plusieurs facteurs sont favorables à la réouverture tant pour le trafic voyageurs que marchandises", a-t-il indiqué.

"De nouvelles sociétés se sont implantées sur le zoning industriel. La démographie est en hausse. D'ici quelques années, il y aura 15 à 20 % d'habitants en plus. L'ouverture du centre de Mémoire de la Deuxième Guerre mondiale, à proximité du Mardasson, est un élément majeur dont il faudra tenir compte."

Selon l'historien, l'expérience menée en Suisse est concluante : le projet est rentable et compatible avec le Ravel existant. "La réouverture de la ligne ferroviaire reste inscrite dans le plan de mobilité", a rétorqué la Première échevine, Jocelyne Olivier.

"Nous ne sommes ni utopistes, ni irresponsables. Des possibilités existent. Nous devons continuer les démarches pour que cela se fasse au plus vite." Le conseiller Guy Petit, de la minorité Être (CDH), s'est réjoui que la Région wallonne ait pris une décision en la matière afin de maintenir l'idée d'une remise en service de la ligne dans le futur. "Cela fait partie d'un plan de mobilité à long terme", a-t-il poursuivi.

"Il y a une volonté d'aller dans ce sens-là dans le cadre de la concertation afin d'inscrire la réouverture en option. Des contrats de services devront être négociés. Sur le principe, nous avons gagné le combat. On pourra l'envisager à long terme dans le cadre d'une nouvelle délibération."

Le bourgmestre, Philippe Collard, a mis un point final au débat en disant que le dossier sera abordé au prochain collège avec l'espoir qu'il se concrétise enfin. Dans ce contexte, la majorité n'a pas proposé au conseil communal de marquer son accord sur une motion de soutien, comme le demandait l'historien Robert Fergloute.

Nadia Lallemand.